



Renouvellement bail commercial

Par **kareen144**, le **06/12/2013** à **15:56**

Bonjour,

J'ai un soucis avec le propriétaire de mon restaurant... Mon bail de 9ans est arrivé à échéance en avril dernier et il veut me le renouveler en multipliant mon loyer par 3!!! Est ce légal?!! Depuis nous avons fait intervenir chacun notre expert mais le soucis c'est qu'ils sont parvenus à la même conclusion... Notre loyer était au dessous de la valeur locative du quartier... Nous avons acheté cette affaire car nous avons bien évidemment pris en compte le montant du loyer... Avec cette monstrueuse augmentation il n'y a plus qu'à mettre la clef sous la porte... Peut-il me déplaçonner autant mon loyer... Parce que il n'y a eu aucun changement de facteurs de commercialité conséquents dans le quartier, au cours du bail expiré...

Si quelqu'un pouvait me répondre ça serait gentil, car cette situation m'affole...

Merci

Karine